

DISPOSITIONS CONCERNANT LA GARDE DES ENFANTS

SUR LES LIEUX

Des dispositions ont été prises pour offrir un service de garde au Palais des congrès de Montréal pour la durée des débats du congrès national de 2019. Le service de garde sera ouvert le dimanche 6 octobre de 10 h 30 à 16 h, le lundi 7 octobre de 8 h 30 à 22 h, le mardi 8 octobre de 8 h 30 à 21 h, le mercredi 9 octobre de 8 h 30 à 22 h, et le jeudi 10 octobre de 8 h 30 à 18 h et vendredi 11 octobre de 8 h 30 à 16 h.

Le SCFP s'engage à offrir un service de garde sur les lieux sans frais au parent. Toutefois, des frais de 50 \$ par enfant sont requis pour couvrir les frais reliés aux activités spéciales.

Si vous désirez vous prévaloir de ce service au congrès, veuillez remplir la demande intitulée « sur les lieux »

ci-jointe et l'envoyer au bureau national. La demande **DOIT ÊTRE REÇUE AU PLUS TARD LE 23 AOÛT 2019**. **Votre chèque de 50 \$ par enfant doit accompagner votre demande.**

À LA MAISON

L'Article 6.3(d) des Statuts du SCFP prévoit une subvention maximale de 90 \$ par jour par personne déléguée pour compenser les frais de garde des enfants encourus à la maison.

Après le congrès, les sections locales peuvent demander un remboursement au nom des personnes déléguées en remplissant la demande intitulée « à la maison » ci-jointe qui doit être signée par la personne déléguée et

accompagnée du reçu approprié pour les frais de garde encourus.

Les demandes pour cette subvention doivent être envoyées au secrétaire-trésorier national et **DOIVENT ÊTRE REÇUES AU PLUS TARD LE 16 JANVIER 2020**.



CONSEIL DES JEUNES DU CONGRÈS

Afin de faire participer nos jeunes et de préparer le terrain pour les prochains leaders, le SCFP offre un programme d'éducation au congrès national pour les jeunes âgés de 9 à 14 ans. Le programme d'une semaine inclut :

- L'histoire syndicale canadienne
- L'importance de la syndicalisation
- Les rôles des syndicats dans la lutte pour l'égalité pour tous
- Les syndicats au sein du mouvement pour la justice sociale
- La structure et la gouvernance du SCFP

Les personnes déléguées du Conseil des jeunes auront le statut de personnes invitées et pourront se rendre dans

la salle du congrès pendant les procédures. Elles présenteront par la suite un rapport qu'elles auront préparé aux personnes déléguées.

Les frais de 250 \$ par enfant paieront les repas du midi, les collations et les coûts du programme.

Si vous désirez que votre enfant participe à ce programme, veuillez s'il vous plaît remplir le formulaire ci-joint et l'envoyer au bureau national. Le formulaire **DOIT ÊTRE REÇU AU PLUS TARD LE 23 AOÛT 2019**. **Votre chèque de 250 \$ par enfant doit accompagner votre demande.**

À noter : Nous regrettons de ne pouvoir accueillir aucun enfant qui n'aurait pas été inscrit au 23 août. Les remboursements ne seront pas possibles non plus après cette date à moins que l'annulation de la réservation ne soit justifiée par un certificat médical attestant que l'enfant concerné était malade.



DEMANDE DE SERVICE DE GARDE OU DE PARTICIPATION AU CONSEIL DES JEUNES

APPLICATION FOR ON-SITE CHILD CARE OR YOUTH COUNCIL PARTICIPATION

PLEASE PRINT / EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

- Youth Council Child care
 Conseil des jeunes Service de garde

Nom de la personne déléguée / Name of delegate: _____

Adresse à la maison / Home address: _____

N° de la section locale / Local union No.: _____

Téléphone / Telephone: Maison / Home () _____ Travail / Work () _____

Email / Courriel: _____

Nom de l'enfant / Name of child	Date de naissance / Date of birth	LANGUES PARLÉES / LANGUAGES SPOKEN			ALLERGIES	BESOINS SPÉCIAUX / SPECIAL NEEDS
		Anglais / English	Français / French	Les deux / Both		
						Régime, médical, etc. / Diet, medical, etc.

Autre renseignement spécial / Other special information

S.V.P. retourner la demande remplie avec votre chèque (libellé à l'ordre du SCFP) au : / Please return this completed form with your cheque (payable to CUPE) to:

CUPE National Convention Office
Bureau du congrès du SCFP
1375, boul. St. Laurent Blvd.
Ottawa, Ontario K1G 0Z7

Un chèque au montant de _____ \$ est inclus.
Service de garde : 50 \$ par enfant
Conseil des jeunes : 250 \$ par enfant

A cheque in the amount of _____ \$ is enclosed.
Child care: \$50 per child
Youth Council: \$250 per child

NOTE: Because our children's programs are set up in advance of convention, it is not possible to accommodate registrations made after August 23.

À NOTER : Étant donné que nos programmes pour les enfants sont établis avant le congrès, il ne sera pas possible d'accepter des inscriptions faites après le 23 août.



Veillez faire des copies supplémentaires selon les besoins / Please make additional copies as required



DEMANDE DE SUBVENTION POUR FRAIS DE GARDE À LA MAISON

APPLICATION FOR AT-HOME CHILD CARE SUBSIDY

EN LETTRES MOULÉES S.V.P. / PLEASE PRINT/

- Youth Council Child care
 Conseil des jeunes Service de garde

Nom de la personne déléguée / Name of delegate: _____

N° de la section locale / Local union No.: _____

Veillez indiquer les dates pour lesquelles vous avez encouru des frais de garde ainsi que le montant déboursé par jour. Vous pouvez réclamer jusqu'à 90 \$ par jour pour un maximum de 6 jours (5 jours de congrès et 1 jour de déplacement). Le reçu doit accompagner votre demande.

Please indicate the dates for which at-home child care expenses were incurred, and the daily cost. You may claim up to \$90 per day for a maximum of 6 days (5 convention days and 1 travel day). A receipt must be submitted with your claim.

DATE	\$
Réclamation totale / Total claim	

Chèque libellé à la section locale
 personne déléguée

Cheque payable to local union
 delegate

Adresse postale / Mailing address:

Cette demande doit être remplie et envoyée avec un reçu à : /
 This form must be completed and forwarded with a receipt to:

Secrétaire-trésorier national / National Secretary-Treasurer
 Syndicat canadien de la fonction publique /
 Canadian Union of Public Employees
 1375, boul. St. Laurent Blvd.
 Ottawa, Ontario K1G 0Z7

Signature
 (Personne déléguée / Delegate)

Signature
 Secrétaire, trésorier ou trésorière (autre que
 la personne déléguée) / Secretary or Treasurer
 (other than delegate)

**DOIT ÊTRE REÇUE AU PLUS TARD LE 16 JANVIER 2020
 TO BE RECEIVED NO LATER THAN JANUARY 16, 2020**

